



MAIRIE DE TOULON

Délibération prise conformément à l'ordre du jour

Affichée le 03 Juillet 2023

Transmise au contrôle de légalité le : 07 Juillet 2023

ID Télétransmission : 083-218301372-20230630-Imc1206692-DE-1-1

Date AR Télétransmission : 07/07/2023

DELIBERATION

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JUIN 2023

N° 2023/441/S

Objet : Attribution de subventions à 4 associations au titre de la solidarité

Les membres du Conseil municipal de la Ville de TOULON, tous régulièrement convoqués, se sont réunis dans les lieux accoutumés de leurs séances, en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Josée MASSI

Conseillers Municipaux en exercice :	59	Présents :	54
		Absent(s) :	0
		Excusé(s) :	0
		Procuration(s) :	5
Quorum nécessaire :	30	Non votant(s) :	1

Madame Josée MASSI - Maire - PRESENT

ADJOINTS PRESENTS :

Monsieur Robert CAVANNA, Monsieur Yann TANGUY, Madame Magali TURBATTE, Monsieur Laurent JEROME, Madame Virginie PIN, Monsieur Patrice CAZAUX, Madame Dominique ANDREOTTI, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Luc DE SAINT-SERNIN, Madame Valérie MONDONE, Monsieur Laurent BONNET, Madame Hélène AUDIBERT, Monsieur Christophe MORENO, Madame Josy CHAMBON, Monsieur Amaury CHARRETON, Madame Martine BERARD, Monsieur Erick MASCARO, Madame Marcelle GHERARDI, Monsieur Guy LE BERRE, Madame Caroline DEPALLENS,

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :

Madame Jade VALLIORGUES, Monsieur Guy RAYNAUD, Madame Katia BIZAT, Monsieur Jean-Charles BROCHOT, Madame Béatrice VEYRAT-MASSON, Madame Anaïs DIR, Madame Karima DRIDI, Madame Béatrice MANZANARES, Monsieur Emilien LEONI, Madame Clémence MOUNIER, Monsieur Alain DHO, Monsieur Denis GUTIERREZ, Monsieur Albert TANGUY, Monsieur Pierre BONNEFOY, Madame Brigitte GENETELLI, Madame Corinne JOUVE, Madame Manon FORTIAS, Madame Amandine LAYEC, Madame Marisa DIAZ, Monsieur Benoît PELLETIER, Madame Audrey PASQUALI-CERNY, Madame Sonia MOUSSAOUI, Monsieur Thierry CAMPUS, Madame Marcelle SABARLY, Monsieur Amaury NAVARRANNE, Madame Rachel ROUSSEL, Monsieur Philippe LEROY, Madame Magali BRUNEL, Monsieur André DE UBEDA, Monsieur Pierre-Jacques DEPALLENS, Madame Cécile MUSCHOTTI, Monsieur Nicolas KOUTSEFF, Monsieur Yannick CHENEVARD

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Geneviève LEVY donne pouvoir à Madame Virginie PIN, Madame Pascale JANVIER donne pouvoir à Madame Magali TURBATTE, Monsieur Léopold TROUILLAS donne pouvoir à Monsieur Laurent JEROME, Monsieur Pierre PARDIGON donne pouvoir à Monsieur Laurent BONNET, Monsieur Romain PELISSOU donne pouvoir à Monsieur Christophe MORENO

Dans le cadre de sa politique menée au titre de la Solidarité, la Ville de Toulon développe une politique de soutien en faveur des associations locales œuvrant dans ce domaine.

Cet accompagnement permet aux associations de développer et pérenniser certaines activités, de mener des projets et de mettre en place de nouvelles actions.

Ainsi, il est proposé d'attribuer de subventions aux associations suivantes pour un montant total de 5 100 € :

Associations bénéficiaires	Montant	Description de l'activité pour 2023	N° engagement	N° Tiers
Association Développement de Psychiatrie de Secteur (ADPS) - 2431	1 100 €	Insertion sociale des patients psychiatriques dans la société	P8000000046	050014
Association des Familles et Amis des résidents de Bastide Bonnetières - 2442	500 €	Améliorer le quotidien des résidents de l'EHPAD Bastide Bonnetières	P8000000047	068886
Association Familiale Laïque Transition (AFLT) - 2149	3 000 €	Maison Régionale d'aides aux femmes et familles victimes de violences conjugales et intrafamiliales « Françoise Giroud »	P8000000049	049176
Vinogradoff - Centre de danse - 2439	500 €	Diminution de la cotisation et du coût des cours de danse pour les personnes en situation de handicap	P8000000048	068148
Total	5 100 €			

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 30 juin 2023,

Où l'exposé de Madame Dominique ANDREOTTI, 8ème Adjoint au Maire : ACTIONS SOCIALES ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en sa deuxième partie et notamment son livre III consacré aux finances communales,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Citoyenne et Solidarité du 12 juin 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 19 juin 2023.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer des subventions aux 4 associations listées ci-dessus, au titre de la Solidarité, pour un montant total de 5 100 €,

- de dire que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65 « charges de gestion courante » du budget communal 2023,

- d'autoriser Madame le Maire de Toulon, à prendre toutes dispositions, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

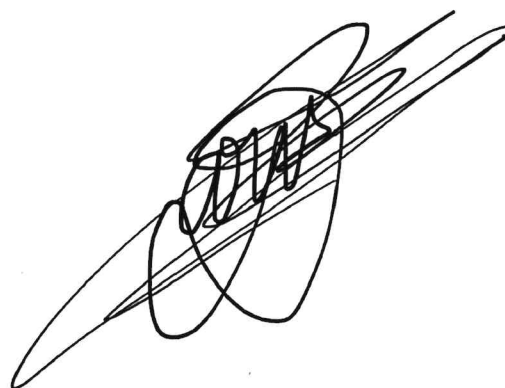
Madame BRUNEL ne participe pas au vote.

Ce projet de délibération entendu, la délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SIGNE : Josée MASSI, Maire

SIGNE : Marisa DIAZ, secrétaire de séance

CERTIFIE CONFORME
Maire de Toulon

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Massi', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Diaz', written in a cursive style with a large, sweeping flourish.

Acte à classer

2023/441/S

lmc1206692

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_1_2023-07-07T10-51-25.00 (MI246241805)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230630-lmc1206692-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Attribution de subventions à 4 associations au titre
de la solidarité
Date de décision : 30/06/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : [99_DE-083-218301372-20230630-lmc1206692-DE-1-1_1.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 07/07/23 à 10:51

Date 07/07/23 à 10:51

Date 07/07/23 à 10:57

Par [MANA ID Sophie](#)Par [MANA ID Sophie](#)